



Chaumont : Festival des jardins 2011

20ème Festival international des jardins sur le thème "Jardins d'avenir ou l'art de la biodiversité heureuse".
Le festival des jardins 2011 donne à voir et parcourir des jardins d'alerte, des jardins d'avenir, ateliers de (re)découverte et de reconstruction de notre diversité, tableaux vivants d'une reconquête et pédagogie active de sa méthode et de ses promesses. Gardant leur magie, leur beauté et leur puissance esthétique, ses jardins seront forces de proposition, de recherche et d'innovation scientifique et artistique, offrant de nouvelles idées, de nouveaux matériaux, ouvrant de nouvelles pratiques pour demain, exaltant la biodiversité et réenchantant le monde.

>>> Ouvert tous les jours, sans interruption du 22 avril au 16 octobre 2011 de 10h à 20h. Dernier accès à la billetterie : 19h d'avril à août, 18h30 en septembre et 18h en octobre.

>>> www.domaine-chaumont.fr



Excentrique : Festival de la région Centre - édition 2011

Porté par le Conseil régional du Centre, Excentrique, festival pluridisciplinaire et international, se déroule chaque année dans différentes communes de la région Centre. Temps fort d'une activité annuelle permanente, le festival expose de façon itinérante le résultat d'un travail mené en amont avec le territoire du Centre, sa population et des artistes de tous les horizons. Au programme : installations, cirque, cinéma, spectacle et musique...

Du 14 mai au 9 octobre 2011, inaugurant le tourbillon des festivals de l'été, Excentrique se distinguera une fois de plus à l'occasion de sa sixième édition en traversant cette année 11 étapes de la région Centre.

LE POINCONNET : 14 MAI – BOU : 20, 21 et 22 mai
– ONZAIN: 28 mai – TOURS : du 28 mai au 3 juillet –
MAINVILLIERS: 4 et 5 juin – LANDES-LE-Gaulois : du 9 au 13
juin – AMBOISE, MONTLOUIS-SUR-LOIRE, VERETZ : 18 et 19
juin – CHATEAUNEUF-SUR-LOIR : 1er juillet-8 et 9 octobre –
ABBAYE DE NOIRLAC : 17 et 18 septembre – BEAULIEU-LES-
ROCHES : 24 septembre – LA SEPTAINE : 1er octobre

>>> Renseignements : 02 38 68 18 77, www.excentrique.org/2011/

>>> Le dossier de presse est également téléchargeable sur notre site internet www.jardins-de-france.com / découvrir l'association / infos

ACTIONS DE L'APJRC

Prix et concours



PRIX VILLANDRY

Ce prix a été créé par Henri Carvallo, propriétaire du château et des jardins de Villandry et La Demeure Historique. Il récompense les travaux de restauration, réalisés depuis moins de cinq ans, d'un jardin formel ou jardin régulier, entourant une demeure historique. Le jardin devra être ouvert à la visite.

Date limite de dépôt du dossier : 1er juin à La Demeure Historique - 57, Quai de la Tournelle - 75005 Paris

En 2010, le prix a été décerné à Hubert et Alix Mourot pour le jardin d'inspiration médiéval de Bois Richeux (Eure-et-Loir)

>>> www.chateauvillandry.com



PRIX PICTET JARDIN-PATRIMOINE

Ce prix a pour objet l'encouragement à la création d'un plan de gestion dont l'objectif est de préserver l'avenir et d'assurer la pérennité d'un parc ou d'un jardin privé. Ce prix est offert par la banque Pictet.

Date limite de dépôt du dossier : 1er juin

Dotation : 10 000 €



PRIX FRENCH HERITAGE SOCIETY

Ce prix est offert par l'association French Heritage Society, pour un projet de restauration et nous encourageons nos adhérents à y participer. Les travaux concerneront des éléments d'architecture du bâtiment : toiture, enduit, élément de décor de façade, encadrement de fenêtre, fresque, stuc... ; d'un parc ou d'un jardin : bassin, système hydraulique, fabrique ou autre élément rentrant dans la composition d'un paysage. Aucun travail d'amélioration de confort des bâtiments (électricité, chauffage...) ne peuvent être retenus. Les travaux financés s'appliqueront à la conservation ou à la restauration de bâtiments ou d'un ensemble paysager et non à leur reconstruction.

L'édifice, le parc ou le jardin doit répondre nécessairement aux conditions suivantes : être classé ou inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques du Ministère de la culture ; présenter un intérêt artistique, historique ou culturel ; être ouvert au public ; être approuvé par le siège d'une des Associations de Préservation Française (VMF, DH, CPJF) ; bénéficier de financements associés : subventions de l'état ou de tout autre organisme privé ou publique, d'un montant au moins égal à la donation de FHS. Dans le cas d'un monument inscrit, FHS accepte de considérer l'apport du propriétaire comme un financement associé en complément des subventions reçues. Date limite de dépôt du dossier : 15 février

>>> www.frenchheritagesociety.org



PRIX BONPLAND

Le prix BONPLAND est un concours annuel animé par la SNHF et l'Institut Jardiland et destiné à promouvoir la création de jardins d'agrément ou leur restauration. Ce prix vise à favoriser l'élan de création des jardiniers amateurs, en particulier en faisant connaître au plus grand nombre l'exemplarité technique et horticole des jardins candidats. Il concerne tous types de création ou de restauration de jardins d'agrément, à caractère durable et intégré dans un site. Les principaux arguments recherchés pour ces jardins sont notamment :

- Un exemple d'harmonie entre le végétal, le minéral, l'eau et d'équilibre avec les contraintes du lieu ;
- Une recherche esthétique dans le choix et l'emploi des plantes et des matériaux ;
- Une valeur exemplaire destinée à être présentée aux amateurs de jardins.